



Ziguinchor  
BP 120  
991 45 92  
info@ideecasamance.org  
ideecasamance@arc.sn  
www.ideecasamance.org

Programme 2004 - 2006 : Activité 7231 DAK0020688

Période : 01 décembre 2003 au 28 février 2007

Lieu : Régions de Ziguinchor et de Kolda

Ziguinchor, 23 mars 2007

## **Rapport final d'activités du programme de sauvegarde de la biodiversité des zones humides en Casamance**

### **Introduction**

C'est à la suite de différentes péripéties que les différents axes de ce rapport sont devenus un programme cohérent. C'était au départ des projets autonomes sans liens dans la recherche de financement qui se sont accumulés. En effet, ils ont successivement commencé en 2000, 2002, 2004 et 2005. A partir de ce moment, est née une approche programme avec une concentration des activités dans la même zone. Désormais, la stratégie a été de rechercher une interaction et une complémentarité entre les différents axes d'une part et d'autre part entre les différentes catégories des groupes qui sont ciblés.

Cette approche programme, bien que tardive, a montré toute sa pertinence et son efficacité. Par ailleurs elle offrait d'énormes potentialités d'éducation et de sensibilisation environnementale. Cela a motivé l'introduction de l'éducation à l'environnement mangrovien en milieu scolaire pour atteindre aussi les enfants et espérer une synergie avec les adultes, leurs parents déjà concernés par les projets. Nos expériences de terrain ont fait apparaître un déficit de prise de conscience de la part des populations aussi bien sur l'état des ressources que sur l'importance de la biodiversité des zones humides. Partant de ce constat, la communication environnementale a été intensifiée au point de devenir l'activité charnière du programme.

Enfin, la gestion des zones humides telle que conçue dans le présent programme a suscité beaucoup d'intérêt et attiré divers acteurs non prévus au départ : Collectivités Locales, Organisations internationales, Etudiants d'Universités diverses, différents spécialistes et des Agences et Directions étatiques.

# Résultats du Programme

## AXE 1 : La revalorisation des bassins piscicoles traditionnels

L'aménagement de bassins piscicoles est une activité ancestrale dans les localités ciblées par le projet. Situés entre les bolons salés et les casiers rizicoles, ces bassins jouaient un rôle d'écran protecteur des rizières contre l'eau salée. La culture du riz étant l'activité essentielle de ces populations pour leur autosuffisance alimentaire, on mesure aisément l'importance des bassins piscicoles traditionnels. En plus, ceux-ci permettaient de récolter du poisson avec moins de peine.

L'exode rural s'est accru avec la crise qui a sévi dans la région, vidant les villages de la main d'œuvre nécessaire à l'aménagement des bassins. Cela a eu comme grave conséquence l'intrusion saline dans les casiers rizicoles.

Le présent axe appuie les populations à revaloriser ces bassins à l'abandon tout en améliorant le système de gestion hydraulique par des techniques simples et appropriées.

Le projet a démarré en 2003 sur financement de l'Ambassade des Pays-Bas pour un montant de 6.442.500 F CFA.

Le trajet est marqué par les étapes suivantes :

- appui à la dynamique et à la synergie spécifique de l'écosystème mangrovien composées des zones de palétuviers, casiers rizicoles et bassins (piscicoles) de protection ;
- renforcement du système de poldérisation par la réfection des digues, le reboisement et l'amélioration de la gestion hydraulique ;
- recherche d'un aliment piscicole in situ, approprié et accessible ;

### Les résultats prévus

- amélioration des récoltes de riz, de par une meilleure gestion hydraulique ;
- redynamisation de l'impact des bassins piscicoles comme tampon entre rizières de bas-fonds et l'eau salée du bolon ;
- adaptation des techniques agricoles aux actuelles conditions climatiques ;
- amélioration des systèmes de gestion hydraulique agricole (digues, tuyauterie, et autres) ;
- incitation des populations à un meilleur entretien des digues protégeant les casiers rizicoles et les retenues d'eau (poldérisation) ;
- initiation des essais d'une pisciculture appropriée et contrôlée ;
- augmentation de la sécurité alimentaire par la production, même modeste, de poissons riches en protéines avec des intrants in situ.

### La technique

En réalité, cette activité aquacole n'est pas un élevage de poissons. C'est plutôt un piégeage de poissons de l'estuaire stockés puis nourris avec un aliment approprié pour leur grossissement. Cette technique est complétée par une reproduction stimulée.

Le basculement vers une pisciculture de repeuplement permet d'avoir un stock d'alevins disponible au moment voulu, c'est à dire l'augmentation de la biomasse

dans les bassins piscicoles traditionnels. Ces petits bassins de reproduction doivent être opérationnels durant toute l'année et le surplus d'alevins produit est libéré pour augmenter la biomasse halieutique naturelle.

### **Les espèces**

Les espèces aptes à être stockés dans les bassins en Casamance sont les jeunes Tilapia Sarotherodon melanotheron heudelotii (Wass en Wolof), Hemichromis fasciatus (Khoss en Wolof) et Tilapia guineensis (Wass en Wolof) et fingerlings de mulot Mugil cephalus (Deme en Wolof), Mugil bananensis (Guiss en Wolof), Liza falcipinnis (Thiar mbekh en Wolof), Liza grandisquamis (Saour en Wolof) et de Ethmalosa fimbriata (Cobo en Wolof). Y sont ajouté des post-larves de la crevette Penaeus notialis (pêchées dans les bolons). Les Tilapia sont des espèces euryhalines<sup>1</sup> qui migrent dès que possible des eaux sursalées vers des eaux saumâtres ou même douces. Quand la salinité monte, seulement les Tilapia survivent des salinités au-dessus de 80 pour mille.

### **Le bilan des activités 2004 - 2006**

#### **Les types de bassins**

Les interventions ont ciblé 08 villages et se sont focalisées sur trois types de bassins :

1. des grands plans d'eau de plusieurs dizaines de hectares (cas de Bandial)
2. des bassins endigués, intégrés dans les mangroves (cas de Kagnout, Samatite)
3. des bassins « artificiels » creusées sous l'égide de la Mission Technique Taiwanaise (MTC)

#### **Les grands plans d'eau**

A Bandial, les villageois se sont regroupés pour entretenir un bassin piscicole, *buhoy*, afin de préparer les fêtes de circoncision prévues en 1972. Une digue collective, *elinga*, est construite en 1969, percée de quatre drains, *ehungat*. Un responsable est nommé, chargé du contrôle hydraulique et de la gestion de la caisse. Deux groupes sont constitués dans chaque quartier (Enéguène et Ouback), pour pêcher à tour de rôle dans le bassin. Le bassin est fermé en juin, ouvert à partir de septembre. De septembre à novembre, à chaque forte marée, des nasses sont placées aux débouchés des drains afin de recueillir les poissons, Tilapia et Mulets<sup>2</sup>.

Depuis, le bassin est laissé à l'abandon par suite de rivalité interne. Début 2003, IDEE Casamance a appuyé la récupération de deux bassins en mauvais état d'exploitation, soit un par quartier (Enéguène et Ouback). La première stratégie, développée en début 2003 dans le bassin de Enéguène, avait pour objectif principal l'augmentation de la production dans les plans d'eau grâce à une meilleure alimentation in situ. Les expériences de cette pêche amplifiée sont

---

<sup>1</sup> Supportant de grandes différences de salinité

<sup>2</sup> M.C. Cormier-Salem, 1992

approfondies durant le cycle 2004/2006 avec un aliment in situ sans valeurs intrinsèques ou ajoutées :

- produits organiques des arbres de palétuviers par un reboisement des bassins ;
- bouses de vaches ;
- branchages et fourrages feuillus (par ex. le Moringa oleifera fourrager) ;
- implantation de carrées de compostage avec feuilles, branches et autres résidus ;
- résidus de l'usine SONACOS ;
- pêche associée avec un investissement en poussins et/ou canetons qui sera rentabilisé avec la vente d'œufs et de chair.

Des nasses posées en travers de la digue sont utilisées pour la pêche. Celles-ci se remplissent de poissons durant les grandes crues appelées « waame », quand l'eau des bolons envahit le bassin.

La moisson 2004 des deux bassins de Bandial a eu lieu durant les mois de novembre et décembre. Le bassin de Ouback (264 506 m<sup>2</sup>) a donné 3 700 kg, rendement 145kg/ha et le bassin de Enéguène (165 906 m<sup>2</sup>) 1 675 kg, rendement 101 kg/ha, essentiellement des carpes et quelques mulets. Par contre, les poissons sont très appréciés par les populations qui les trouvent « bien gras ». La moisson 2005 de Ouback a duré de fin octobre 2005 au 06 février 2006 et donné 2 984 kg, soit 116,9 kg/ha pour un cycle de 05 mois. La moisson 2006 est toujours en cours (fin février 2007) et donne 2 163 kg pour Ouback et 452 kg pour Enéguène. Un nouveau bassin de 14 hectares a été aménagé par les habitants du quartier Ouback, inspirés par les bons résultats de leur premier bassin, et en fin février 238 kg sont récoltés.

Quoique l'investissement humain de l'endiguement soit énorme, les coûts d'exploitation sont presque nuls pour des récoltes de plusieurs tonnes étalées sur cinq mois. Avec seulement un entretien périodique des digues et un reboisement de palétuviers, une récolte satisfaisante est assurée pour une longue période. Ce type de bassin est propice pour être associée avec l'élevage de canards et de poules.

### **Les bassins intégrés**

Le catalyseur de nos interventions reste le bassin traditionnel, naturellement intégré dans l'écosystème des mangroves. Ainsi, les bassins de Kagnout et de Samatite sont considérés comme sites phares et exemples à promouvoir. Les bassins endigués servent de tampon entre les casiers rizicoles et l'eau salée des bolons. Cette forme de poldérisation facilite la gestion hydraulique, primordiale pour éviter l'acidification des terres par l'oxydation. L'inondation des terres, même avec l'eau salée des bolons, empêche l'oxydation de pyrite.

Avec l'eau des bolons qu'on laisse entrer dans les bassins, les poissons viennent s'y joindre. Les poissons piégés des bolons sont nourris avec les matières organiques produites par les palétuviers, restées intactes dans les bassins. S'il n'y a pas suffisamment de palétuviers, il faut reboiser à l'intérieur des bassins.

Les vannes de rôniers évidés sont remplacées par des tuyaux en PVC. Une bonne gérance hydraulique est aussi bénéficiaire à la production rizicole dans les rizières adjacentes.

Les atouts des bassins intégrés sont :

- ils sont gérés individuellement ;
- le stockage de crevettes peut augmenter les revenus à la vente.
- l'écosystème est laissé intact et est même conservé et entretenu par ce type d'exploitation.

Quelques moissons et les rendements pour un cycle de stockage de 5 mois :

	superficie	récolte/kg	rendement/ha		superficie	récolte/kg	rendement/ha
2004	7 056	134	189	2006	12 273	508	414
	15 830	325	205		15 830	146	92
2005	12 273	320	261		2 800	67	238
	2 310	80	346		11 729	550	469
	2 855	88	306		14 650	525	358
	13 486	175	130		13 486	413	306
	28 834	468	162		28 834	1 225	425

Ces rendements peuvent être de loin améliorés avec un meilleur aliment in situ et une pisciculture de repeuplement.

### Les bassins artificiels

Il s'agit de bassins villageois érigés sous l'égide de la Mission Technique Chinoise de Taiwan (MTC) à la fin des années 1990. Ils sont typiquement aménagés pour une pisciculture de repeuplement et devraient recevoir des alevins de bassins de reproduction. Après le départ de la MTC, ces bassins de reproduction se sont dégradés et ne sont plus utilisés. Leur récupération et leur réadaptation ont posé beaucoup de difficultés techniques. Un empoissonnement direct à partir du fleuve ou ses bolons est exclu de par la conception de ce type de bassin : l'eau entre par un canal creusé perpendiculairement au fleuve. Aussi, fallait-il trouver un autre moyen d'alevinage.

La plupart des bassins artificiels sont installés au bord des bolons. Malheureusement, nous ne maîtrisons pas les critères d'emplacement utilisés par la MTC. Ils mesurent 25 x 50 mètres avec une profondeur variant entre 90 et 120 cm. Les quatre bassins de reproduction de la MTC situés au deuxième pont de Ziguinchor avaient produit au maximum entre 6 000 et 15 000 alevins de Tilapia en élevage mono sexe. On peut en déduire que chacun de ces bassins peut aleviner au maximum (dans des conditions artificielles et très coûteuses) six (6) bassins villageois. En tenant compte des investissements humains énormes pour leur aménagement qui nécessite le déplacement laborieux de quelque 1 500 m<sup>3</sup> de poto-poto, ce type de pisciculture ressemble à une aventure hasardeuse. Au lieu de chercher la surface d'eau en longueur, la MTC a opté pour des bassins rectangulaires. Cette technique d'aménagement nécessite des brouettes pour dégager le poto-poto du milieu aux bords, alors que le creusage d'un canal aurait facilité ce dégagement en montant des digues des deux côtés.

Dans le cadre de son programme 2004/2006, IDEE Casamance a quand même fait le choix de ne pas abandonner les villages ciblés par le programme de la MTC. Un abandon complet y aurait provoqué un découragement pour toute future activité piscicole dans la région.

Ainsi, IDEE Casamance a empoissonné les bassins en utilisant une pêche d'alevins d'une taille moyenne de 6 cm/4 g à partir du fleuve durant les mois d'août/septembre. Pour chaque bassin, un alevinage de 2 individus/m<sup>2</sup> est programmé. Il s'agit des espèces suivantes : Tilapia, Mulets et crevettes. Cet empoissonnement est combiné avec un aliment gratuit et disponible in situ :

- bouses de vache
- branchages
- des périmètres du bassin utilisés pour le compostage de feuilles, branches et autres résidus
- implantation de piquets de bambou

Ce système est promu comme modèle de développement de la pêche amplifiée en Casamance pour les bassins artificiels.

Pour augmenter le rendement, une attention spéciale doit être donnée à une mise en charge de post-larves de crevettes<sup>3</sup>. La pêche de celles-ci nécessite encore des études.

Les moissons 2004, 2005 et 2006 ont donné les résultats suivants pour un cycle de stockage de 5 mois :

	superficie	récolte/kg	rendement/ha		superficie	récolte/kg	rendement/ha
2004	1 153	28,5	247	2006	1 153	70	607
	957	44,8	439		957	67	700
2005	1 153	80	694		1 376	46	334
	957	37	386		1 440	70	486

Ces résultats sont encourageants vu que ces premières années d'intervention, la motivation pour fertiliser les bassins était au plus bas par manque de sensibilisation et surtout par ignorance des produits proposés.

Dans l'avenir, ces bassins pourraient être réservés uniquement à la reproduction dans le but d'aleviner le milieu naturel et les bassins traditionnels. Le problème à résoudre reste la couverture du fonctionnement durant toute l'année.

### **Expériences positives et négatives de la pêche amplifiée en Casamance**

Les obstacles à une exploitation commerciale de ce type d'activités sont le calendrier agricole et la mentalité conservatrice des paysans :

- la récolte du riz a toujours défini la période de la récolte piscicole. Les paysans sont trop occupés dans les rizières pour partir à la pêche. Le stock piscicole disponible tout près est alors utilisé. Ainsi, une période de longue durée de croissance n'est pas praticable ;
- les coutumes ancestrales d'exploitation des bassins piscicoles ne sont plus adaptées aux conditions d'aujourd'hui et souvent basées sur des fondements non-scientifiques. Par exemple, le froid ou les odeurs des marées durant les premiers mois de l'année sont jugés inopportuns à la pêche. Il s'y ajoute que le pêcheur préfère une vente occasionnelle dans le village pour des raisons uniquement familiales.

Il s'y ajoute une régulation des prix de vente des produits halieutiques dictée par un sentiment communautariste ou par décision des autorités locales.

Ainsi, les prix dans les centres urbains peuvent atteindre 600 Francs le kilo, tandis que la vente locale ne peut excéder 200 Francs.

Par contre, quelques phénomènes positifs sont à signaler durant la période 2004/2006 :

- ✓ 75 hectares de bassins sont actuellement suivis ;
- ✓ sept (07) kilomètres de digues sont remis en état ;
- ✓ plusieurs hectares sont reboisés avec le Rhizophora ;
- ✓ plusieurs casiers rizicoles abandonnés sont récupérés suite à la revalorisation des bassins piscicoles adjacents ;
- ✓ un échange d'outils et de savoir-faire s'est installé entre la zone Sud et la zone Nord de la région. Ainsi, différentes techniques de nasses se sont échangées.
- ✓ les réunions de concertation entre producteurs ont élargi énormément les connaissances sur les marais à mangrove, l'installation de digues et leur stabilisation ;
- ✓ avec l'implantation de la structure faîtière « Akura Siwol », qui regroupe différents GIE piscicoles de la région, il existe un cadre d'échanges propice à la diffusion d'informations nécessaires pour le renforcement systématique des capacités.

## **Conclusions**

Les obstacles majeurs pour un développement de l'aquaculture en Casamance sont le taux élevé de la salinité des eaux durant une grande partie de l'année, le prix élevé de l'aliment piscicole et une valeur commerciale très basse du produit.

L'expérience de ce programme a démontré qu'une approche intégrée, combinant pisciculture et riziculture, provoque un atout considérable à l'autoconsommation, améliore la sécurité alimentaire et peut même apporter un appui pécuniaire modeste. Une exploitation responsable des bas-fonds et un bon entretien des polders sauvegarde la biodiversité des zones humides et donne aux populations un accès à des ressources naturelles suffisantes, améliorant ainsi les conditions de vie. L'activité piscicole est une coutume exemplaire d'une bonne pratique qui fournit de meilleures conditions de vie aux habitants tout en conservant la spécificité de l'écosystème.

## **AXE 2 : Assistance technique et appui aux cueilleuses d'huîtres**

Le projet a démarré le 01 novembre 2000 pour une durée de trois ans et sur financement de CORDAID, Pays-Bas pour un montant de € 88.916,16.

Les objectifs principaux sont :

- La protection des palétuviers et de l'environnement mangrovien par la diminution de la coupe abusive des racines de palétuviers ;
- Une augmentation de la sécurité alimentaire dans les villages en zones de mangrove ;
- Un appui aux activités génératrices de revenus des femmes ;
- Une adaptation et amélioration des techniques ancestrales de la cueillette des huîtres ;
- Faciliter aux femmes l'accès aux nouvelles techniques d'exploitation des ressources naturelles.

Les activités envisagées sont :

- Appui technique pour améliorer le captage et le grossissement des huîtres par :
  - captage sur guirlandes de coquilles, attachées aux structures en bambou ;
  - captage sur piquets de bambou, niaouli et rônier ;
  - captage sur collecteurs Intercoop ;
  - grossissement sur guirlandes de coquilles, attachées aux structures de bambou ;
  - grossissement à même le sol ;
  - grossissement dans les poches posées ou accrochées aux structures en bambou.
- Essais d'un repeuplement du stock des huîtres par :
  - captage des naissains dans les zones d'abondance ;
  - transférer les géniteurs en zones abandonnées ;
  - captage des naissains à proximité des géniteurs.
- Diversification des activités génératrices de revenus pour les femmes :
  - formation en batik et transformation des fruits (confiture, jus) ;
  - formation en gérance.

Les activités réalisées sont :

- Appui aux femmes dans les villages de Essaout, Djivente, Badiate, Niaguis, Boutégol, Tendouck, Thionck-Essyl et Tiobon ;
- Implantation de sites tests à Tobor, Niaguis, Ziguinchor et Tendouck ;
- Captage de géniteurs à Katakalousse, Ziguinchor, Niaguis et Tendouck ;
- Repeuplement dans les zones de Tiobon et Thionck-Essyl ;
- Formation des femmes ciblées (entre 30 et 50 par village) ;
- Formation d'animateurs résidents (souvent des jeunes du village qui sont introduits dans les différents aspects de suivi et de récolte de données).

Nous avons demandé et obtenu une prolongation dans le cadre de l'Activité 7231 DAK0020688 sur les bases suivantes :

- Période d'intervention trop courte pour atteindre les objectifs ;
- Il faut plus de temps pour introduire l'activité dans le calendrier agricole des femmes ;

- Le problème de changer une activité de cueillette en une activité d'élevage est l'adaptation et l'adoption des activités préparatoires et d'entretien, ce qui demande un changement de mentalité ;
- L'importante place que occupe la cueillette d'huîtres pour une certaine catégorie de femmes, qui sont les plus démunies ;
- Les résultats encourageants dans les conditions de travail et l'impact sur les racines de palétuviers.

### L'activité ostréicole en Casamance

En Casamance, l'exploitation des huîtres, depuis la cueillette jusqu'à la vente, est une filière exclusivement féminine et une activité traditionnelle des femmes Diola. Il est estimé qu'entre 2 000 et 4 000 femmes s'adonnent à cette activité.

Les huîtres vivent à l'état naturel, grégairement, sur les racines échasses des palétuviers découvertes à marée basse. La cueillette se fait après la récolte du riz en février et s'arrête en mai quand les travaux rizicoles doivent commencer. En général, les huîtres sont bouillies ou grillées et, une fois qu'elles sont ouvertes, la chair est mise à sécher au soleil.

Les femmes exploitantes d'huîtres forment un groupe bien typique : le travail laborieux et les sorties dictées par les marées ne permettent pas toujours d'avoir des responsabilités exigeantes au foyer. Ainsi, la plupart des femmes ont soit atteint un certain âge, ont une co-épouse ou sont des veuves. Notre enquête, se portant sur 30 femmes dans huit villages, soit un ensemble de 240 femmes exploitantes d'huîtres, donne le résultat suivant :

Répartition des femmes selon l'âge		
Age des femmes	Nombre	%
20 - 25 ans	10	4,1
25 - 30 ans	11	4,6
30 - 35 ans	15	6,2
35 - 40 ans	28	11,7
40 - 45 ans	36	15
45 - 50 ans	23	9,6
50 - 55 ans	30	12,5
55 ans et plus	87	36,3
	240	100%

Répartition des femmes selon la situation matrimoniale		
Situation matrimoniale	Nombre	%
Monoames	70	29,1
Polygames 1 <sup>ère</sup> épouse	18	7,5
Polygames 2 <sup>e</sup> épouse	9	3,8
Polygames 3 <sup>e</sup> épouse	6	2,5
Polygames 4 <sup>e</sup> épouse et plus	0	0
Célibataires	32	13,3
Veuves	98	40,9
Divorcées	7	2,9
	240	100%

Selon Cormier-Salem (1992), la quantité d'huîtres prélevées dans la mangrove est comprise entre 1 000 et 20 000 tonnes ou bien entre 2 et 30 millions de douzaines d'huîtres. Le produit transformé est en premier lieu destiné à l'autoconsommation. Même si on propose aux femmes les possibilités d'autres gains pécuniaires avec

l'introduction d'activités génératrices de revenus, elles se disent obligées de continuer à consacrer une partie de leur temps à la cueillette. Ce qui montre l'importance vivrière de l'huître et l'échec prévisible d'une assistance exclusivement axé sur la commercialisation du produit.

Le problème majeur est la coupe abusive des racines de palétuviers qui accompagne la cueillette des huîtres. Pour diminuer cette coupe abusive, le projet s'est fixé comme objectif :

1. un élevage d'huîtres sur supports artificiels
2. appui en activités génératrices de revenus pour délester la pression anthropique
3. promotion de la coupe sélective
4. sensibilisation environnementale

Dans cette perspective, les séances de formation en activités génératrices de revenus sont aussi utilisées pour la sensibilisation et l'information du groupe cible.

### **Les réalisations du programme 2004-2006**

L'année 2004 doit être perçue comme période d'activités prorogées du projet CORDAID, tandis que 2005 sera l'année des grands changements et 2006 celle de l'approfondissement de la nouvelle stratégie d'approche. Le tournant étant marqué par la visite de l'expert conchylicole M. Marnix van Stralen du 14 au 21 janvier 2005 qui soulignait la difficulté d'installer une activité d'élevage d'huîtres adoptable par les femmes et couvrant toute la région.

L'année 2004

Les expériences de 2004 et des années antérieures ont permis de maîtriser les techniques appropriées de captage et de grossissement, ainsi que les zones adaptées aux différentes techniques. Contrairement à plusieurs observateurs, les quelque 255 femmes participantes n'étaient pas utilisées durant cette période comme simple main d'œuvre ou cobaye. Comme prévu et mentionné dans nos rapports, les réunions de travail et de formation sont utilisées pour des séances d'information, de sensibilisation, de conscientisation et de renforcement de capacités. Des GIE sont formés, des bureaux élus et des formations en gestion données. Une diversification des activités génératrices de revenus des femmes s'est installée par les formations en activités génératrices de revenus comme le batik, le savon, la transformation des fruits, la poterie et autres. Ainsi, le potentiel de l'activité ostréicole et ses limites régionales sont analysés, ainsi que l'orientation du développement de l'entrepreneuriat féminin dans les zones humides en Casamance.

Nos interventions durant cette année n'ont pas permis d'installer une implication dynamique des femmes dans les activités ostréicoles. Elles n'ont jamais jugé utile d'entamer des travaux préparatoires qui peuvent seulement assurer une récolte après un ou deux ans. Elle demandent alors une forte récompense. Quoique cette attitude mette en péril la durabilité de l'intervention, le plus grand obstacle était l'introduction de ces activités préparatoires dans leur calendrier agricole. Sans rémunération, ces activités se sont avérées ne pas être réalisables.

## L'année 2005

L'approche depuis 2005 est marquée par la conception que l'activité ostréicole ne peut devenir rentable que par une initiative privée ou soutenue par des fonds extérieurs. L'investissement doit permettre à une équipe restreinte de jeunes et/ou femmes d'être active durant toute l'année dans le site de production. Le captage ne pose pas de problème et le grossissement peut se faire dans 18 mois. Puisque le marché de Dakar est déjà saturé par l'apport des GIE ostréicoles du Sine Saloum, il faut trouver de nouveaux débouchés pour l'huître fraîche ou viser le marché local avec une grande production de moindre qualité mais à un prix abordable.

En même temps, l'accent est mis sur les activités génératrices de revenus et les réunions de formation. La diversification des activités génératrices de revenus encourage l'installation d'un entrepreneuriat féminin et diminue ainsi la pression anthropique sur la cueillette des huîtres. Les réunions de formation sont utilisées pour encourager et promouvoir la cueillette sélective des huîtres sauvages. Ce procédé cueillette consiste à enlever les plus grandes huîtres de leur support naturel avec du matériel adapté (gants, fourche en bois, couteaux et autres) laissant les jeunes huîtres pour l'année suivante. Ainsi, le stock naturel est exploité à tour de rôle.

Les séances de formation en activité génératrice de revenus sont aussi utilisées pour sensibiliser et pour organiser des activités environnementales communes, comme le reboisement et l'éducation à l'environnement.

## L'année 2006

Les activités menées cette année sont une confirmation du changement engagé l'année précédente. Avec bottes, gants et couteaux, les femmes se sont limitées à une cueillette sélective. La formation en activités génératrices de revenus a pris l'ampleur voulue et acquis les résultats escomptés : une exposition d'une grande diversité de produits à une foire artisanale et une vente importante de produits dans les villages. On peut nommer le batik, la fabrication de savon et la poterie. Cela a permis aux femmes d'avoir accès au micro crédit et de rembourser déjà plusieurs emprunts reçus.

Durant cette année quelque 98 000 propagules du palétuvier *Rhizophora racemosa* ont emblavé 124 000 m<sup>2</sup> de terre nue dans 13 villages.

Il nous est difficile de donner des chiffres fiables sur l'impact de la cueillette sélective des huîtres sauvages. Mais ce qui est sûr, c'est que la notion « mangrove » s'est répandue dans la région.

## Conclusions

L'activité ostréicole menée par IDEE Casamance est basée sur les expériences du projet Ostréicole de Coopération entre la République du Sénégal et la République de Chine (Taiwan), initié en 1996. Ainsi elle conceptualise la politique Nationale qui cherche à développer l'activité aquacole et initie des activités de sauvegarde de la biodiversité par les populations. Le potentiel de l'activité ostréicole en Casamance et les techniques d'élevage utilisées sont issus des pratiques techniques menées par le CRODT en collaboration avec les Taiwanais.

Les moyens limités mis à notre disposition n'ont pas permis de nouer des relations durables avec la recherche, même si l'insécurité de la région en soit aussi une cause. Dans la conception de IDEE Casamance, les innovations doivent être simples et facilement adaptables. Le transfert des nouvelles technologies n'a donc jamais été l'obstacle majeur.

L'importance de l'huître en fait un véhicule de choix pour transmettre un message aux groupes cibles. Même si IDEE Casamance n'est pas arrivé à imposer une production ostréicole avec des nouvelles technologies, l'image de la mangrove et son rôle primordial pour la sauvegarde de la biodiversité s'est largement répandu dans toute la région. Les activités environnementales communes comme le reboisement ont suscité beaucoup d'enthousiasme parmi les populations riveraines. Bien que l'objectif de substitution de la cueillette par ablation des racines par l'élevage d'huîtres ait échoué, les autres ont largement été atteints.

### **AXE 3 : Gestion concertée et communautaire des zones humides**

Ce volet du programme 2004-2006 fait suite aux grands ateliers de réflexion sur l'état des zones humides en Casamance organisés par IDEE Casamance les 6 et 7 février 2003 et les 24, 25 et 26 mars 2003. Les principales conclusions de ces ateliers furent l'installation de deux noyaux durs pour l'élaboration d'un plan d'actions prioritaires intervenant dans les domaines de l'occupation du sol et des ressources halieutiques.

Ainsi, entre décembre 2003 et juin 2004, il y eut 05 rencontres de noyau dur composé de personnes ressources de la région (services techniques et élus locaux) et de Dakar. Des documents intéressants furent élaborés spécialement pour ces rencontres. Malheureusement, il était très difficile d'en faire une restitution et une analyse approfondie par manque d'implication des participants. En juin 2004, la décision est prise de suspendre les réunions de ce cadre pour se concentrer sur les ressources halieutiques et prendre directement contact avec la base.

Après des concertations avec des membres du Groupement Interprofessionnel de la Pêche Artisanale en Casamance (GIPAC), IDEE Casamance choisit une approche tripartite (populations riveraines, acteurs de la pêche, services régionaux de tutelle) afin de couvrir l'ensemble des personnes directement impliqués ou influencés par la pêche continentale dans les eaux de l'estuaire du fleuve Casamance. C'est entre ces parties que les solutions doivent être trouvées pour imposer une exploitation responsable des ressources halieutiques et une réglementation qui évite les conflits. En effet, non seulement les ressources halieutiques sont menacées par une exploitation abusive, mais les différentes techniques d'exploitation sont aussi source de conflits violents. Les engins de pêche crevettière gênent les engins pour la pêche aux poissons et même entre ceux-ci, il existe des sources de conflit.

Le passé a démontré qu'une réglementation imposée de la pêche est impossible à faire respecter. Par contre, si tous les intéressés sont directement impliqués dans le processus de prise de décision et participent à l'élaboration d'une réglementation, le suivi est assuré.

L'implication directe et active des populations riveraines dans le processus de prise de décisions les concernant est une pratique exemplaire de bonne gouvernance et assure la durabilité de l'application de la réglementation installée.

Les résultats mitigés de grandes interventions antérieures ont démontré la nécessité de l'implication des populations riveraines. En effet, depuis 1981, d'importants projets ont appuyé la pêche artisanale en Casamance. Ils ont plutôt ciblé un cadre restreint, ont moins atteint la base et pas impliqué les populations riveraines. On peut nommer :

- 1981 – 1993 le Projet PAMEZ. Ce projet est financé par la Caisse Centrale de Coopération Economique (1.035 Millions F CFA), la Communauté Economique Européenne (554 Millions F CFA), le gouvernement sénégalais (105 Million F CFA) et les bénéficiaires (837 Millions F CFA).
- 1995 – 2000 le PROPAC. Le PROPAC est un des volets d'un important programme de développement économique financé par la Commission Européenne à hauteur de 624 000 000 CFA, dans le cadre du 7ème F.E.D. Un cofinancement de l'Agence française de Développement (AFD) est venu en appui au développement économique de Ziguinchor.
- 2000 – 2005 PAPA SUD. Doté d'une enveloppe de 8,63 millions d'euros, PAPA-SUD est financé conjointement par l'UE (64 %), l'Agence française de développement et le gouvernement sénégalais. Il se concentre sur la côte sud du pays. Le but est d'investir dans les infrastructures pour désenclaver les zones de débarquement; améliorer les conditions de traitement à travers toute la filière (capture, transformation et distribution); renforcer les contrôles de qualité et d'hygiène des produits frais et transformés; améliorer la distribution et les procédés de transformation artisanale; enfin, assurer la sécurité en mer.

## **La problématique**

Les zones humides en Casamance constituent un réservoir exceptionnel de ressources hydrauliques et halieutiques. Celles-ci étaient traditionnellement exploitées par les populations riveraines qui pratiquaient une pêche de subsistance avec un équipement rudimentaire. L'activité sur le fleuve était réglementée par les populations elles-mêmes. Les limites de chaque terroir étaient connues et reconnues de tous et l'exploitation des ressources était régie par des règles généralement respectées.

De plus en plus, le fleuve Casamance a attiré des pêcheurs venant du Nord du pays et des Pays limitrophes. Cette migration a engendré de multiples changements dans les pratiques d'exploitation et des systèmes de gestion locaux.

Les nouveaux arrivants ont introduit des technologies plus modernes, augmentant ainsi les capacités de prélèvement. Ces pratiques, largement adoptées par les autochtones, ont fait de la pêche l'une des activités les plus lucratives. Depuis deux décennies, sous l'effet conjugué de la baisse pluviométrique et des pressions anthropiques, la capacité de régénération du stock halieutique s'est beaucoup réduite.

La crise qui a sévi dans cette partie du pays a empêché une partie importante de la population de mener leurs activités agricoles : déplacement massif, champs de

mines, insécurité dans les terroirs et cetera. Pour survivre, ces habitants se sont mis à pêcher, augmentant ainsi fortement la pression sur les ressources halieutiques. En même temps, les ressources humaines des services administratifs chargés de la surveillance ont été très réduites, ce qui a provoqué un accès anarchique aux ressources.

D'autre part, la dégradation des conditions climatiques a engendré d'importantes modifications de l'écosystème : sursalinisation, acidification des sols, disparition des mangroves. Les aménagements hydro-agricoles (endiguements, barrages, routes) ont réduit les surfaces inondées, réduisant les zones de reproduction et de nursery.

La combinaison de ces différents facteurs a conduit à la surexploitation des ressources halieutiques du fleuve et à l'effondrement de son potentiel productif. En vingt ans, les mises à terre ont été réduites de moitié et certaines espèces ont totalement disparu. Ce contexte de raréfaction des ressources, de forte pression anthropique et de déficit de contrôle a permis l'émergence de conflits entre les différents acteurs.

### **La situation organisationnelle des acteurs**

Au début de l'intervention, il existait trois structures bien implantées dans la région. Ce sont des organisations locales de base qui décident de se regrouper et de se cotiser en vue d'être plus dynamiques

- Union Régionale Santa Yalla regroupant les femmes transformatrices et des commerçantes de produits halieutiques (1991)
- Association des Groupements des professionnels de la pêche AGP (1992)
- Groupement Interprofessionnel de la Pêche Artisanale en Casamance GIPAC (1997)

En 2003, l'Etat du Sénégal a encouragé la création d'une structure faitière, le CONIPAS, regroupant les acteurs de la pêche selon leur occupation dans les cinq fédérations nationales. Pour les pêcheurs ce sont le Collectif National des Pêcheurs du Sénégal (CNPS) et la Fédération Nationale des GIE de pêche (FENAGIE/pêche) ; pour les mareyeurs l'Union Nationale des GIE de Mareyeurs du Sénégal (UNAGIEMS) et la Fédération Nationale des Mareyeurs du Sénégal (FENAMS) et pour les groupements de femmes transformatrices la Fédération nationale des transformatrices et micro mareyeuses du Sénégal (FENATRAMS). Ces fédérations peinaient encore à se déployer dans les régions et à attirer des adhérents.

### **Les objectifs**

En tenant compte du contexte, les objectifs suivants ont été définis :

- renforcer les capacités organisationnelles des différentes structures d'acteurs de la pêche
- faciliter la concertation entre les acteurs, les services techniques et les populations riveraines
- appuyer l'élaboration d'un code de conduite consensuel
- identifier la problématique de la pêche continentale

## Les réalisations

La réalisation des objectifs a dû s'adapter très souvent aux fluctuations des politiques nationales, des lois, des Ministères et directions en charge du secteur.

### Récapitulatif des appuis organisationnels

Organisation	Installation du bureau régional	Contrat de partenariat	Observations/Activités appuyées
FENAGIE-Pêche	16/02/2005	15/03/2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ rencontre à Dakar avec le bureau National</li> <li>▪ visite de proximité département Oussouye, Bignona et Ziguinchor</li> </ul>
CNPS	14/04/2005	20/02/2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ rencontre à Dakar avec le bureau National</li> <li>▪ visite de proximité département Oussouye, Bignona et Ziguinchor</li> <li>▪ installation comités locaux Tiobon, Kafountine, Bignona</li> </ul>
FENATRAMS	16/06/2005	02/10/2006	
UNAGIEMS	01/04/2006	06/03/2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ rencontre à Dakar avec le bureau National</li> <li>▪ assemblée générale du bureau régional</li> <li>▪ recensement membres</li> </ul>
FENAMS	17/08/2006	16/06/2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ tournée de réconciliation</li> <li>▪ appui par le bureau national</li> <li>▪ assemblée générale du bureau régional</li> <li>▪ couverture de la région de Kolda</li> </ul>
CONIPAS	06/05/2006	15/06/2006	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ rencontre à Dakar avec le bureau National</li> <li>▪ installation bureau régional</li> <li>▪ fournitures de bureau (partagé avec les fédérations)</li> <li>▪ tournée de vulgarisation des CLPA</li> </ul>
Le Service Régional de la pêche et de la Surveillance a mis des locaux à la disposition du CONIPAS. Sur demande de IDEE CASAMANCE, ces locaux vont fonctionner comme point de confluence pour tous les acteurs de la pêche donc pour CONIPAS et les 5 fédérations. Les locaux sont refaits et équipés d'électricité, téléphone, ordinateur et autres.			
Des émissions hebdomadaires sur la RTS propagent l'existence et les particularités des organisations de la pêche et évoquent les problématiques			

L'existence d'un local équipé permet aux acteurs d'avoir une permanence, facilite l'échange d'informations et rend plus accessibles les fédérations. C'est un point de rencontre de tous ceux qui sont intéressés la pêche. Le CONIPAS et les 5 fédérations que sont la FENAGIE Pêche, FENAMS, FENATRAMS, UNAGIEMS et CNPS y ont leur boîte postale. Un tableau d'affichage annonce régulièrement les actualités et toutes autres informations utiles disponibles.

D'autres initiatives ont été prises pour combler le manque d'expérience, d'informations et de démocratie. Les acteurs sont individualistes et n'ont pas l'habitude de cadres organisés. Ainsi, s'est tenu un atelier de formation sur le statut juridique des organisations de pêche, animé par un expert juriste. En Plus d'appui/conseil divers, les documents suivants ont été élaborés à leur intention :

- une introduction sur le rôle et le fonctionnement des Conseils Locaux de la Pêche Artisanale (CLPA), document utilisé par le Service Régional des Pêches et la Surveillance durant sa tournée régionale de vulgarisation ;

- une analyse critique de l'impact de l'installation des CLPA dans la région de Ziguinchor en relation avec la pêche continentale, la décentralisation et la structuration des organisations des acteurs de la pêche ;
- un manuel de procédures pour l'organisation interne des fédérations et pour la production des documents administratifs ;
- une stratégie de communication pour un premier contact de proximité avec la base ;
- un rapport de synthèse qui fait l'état des lieux de la pêche artisanale en Casamance et qui présente un bilan des problématiques senties par les acteurs et leurs solutions apportées durant les concertations du passé.
- Ce document doit servir de base pour une information thématique aux bailleurs de fonds et pour la préparation d'un forum sur la pêche artisanale en Casamance prévu par le Conseil Régional et le CONIPAS ;
- un module de communication qui définit les termes de références pour les fédérations de passer l'information sur leur structure à la radio de la RTS ;
- un inventaire des engins de pêche utilisés pour essayer d'apporter une première harmonisation dans l'utilisation de la terminologie des différents acteurs et chercheurs ;
- des inventaires des acteurs présents dans les neuf CLPA de la région ;

Actuellement, IDEE Casamance donne un appui/conseil au CONIPAS et au Conseil Régional pour l'organisation d'un forum qui doit réunir acteurs, élus locaux, partenaires au développement, bailleurs de fonds, services étatiques, instituts de recherche.

Le Service Régional de la Pêche et de la Surveillance (SRPS) a été appuyé pour effectuer une tournée dans tous les 9 CLPA de la région de Ziguinchor en compagnie de représentants du CONIPAS. L'objectif était d'informer et de sensibiliser les populations des localités concernées et de vérifier la pertinence du découpage.

## **Conclusions**

L'attitude des acteurs de la pêche a été très réceptive au programme. Leur forte impression d'être abandonné depuis trop longtemps a favorisé une bonne réalisation des activités.

Nos rencontres avec les pêcheurs, mareyeurs et surtout en relation avec les populations riveraines ont dévoilé une prise de conscience fondamentale de la problématique et une forte impulsion rénovatrice. Elles ont aussi démontré que la pêche en amont du fleuve, dans la région de Kolda, connaît une organisation beaucoup plus structurée et un accès aux ressources plus réglementé. Par contre, dans la région de Ziguinchor, la pêche devient plus anarchique et nous avons constaté que cela est lié à une moindre implication des populations riveraines. Dans le futur, il sera donc nécessaire que les acteurs de tout le long du fleuve soient activement impliqués dans un même processus, pour aboutir à l'installation d'un code de conduite.

La structure faîtière CONIPAS dispose actuellement de locaux et de fournitures informatiques qui lui permettent de resserrer les liens avec le bureau national et

être mieux informée sur la politique nationale concernant la pêche artisanale. Ces mêmes locaux servent aussi les cinq fédérations, créant ainsi un point de rencontre pour les acteurs de la pêche. Disposant de fonds nécessaires, ce centre peut constituer une base de données et d'informations très utiles pour le secteur de la pêche en Casamance.

L'installation des bureaux régionaux des cinq fédérations et du COPNIPAS harmonise les différents intérêts au plan Régional et favorise les contacts avec les autres bureaux régionaux du pays ainsi que les bureaux nationaux.

L'appui à la pêche continentale dans la région de Ziguinchor se heurte toutefois à des obstacles. La politique nationale manque de cohérence en considérant cette zone, fleuve inclus, comme domaine maritime. Les lois régissant ce domaine rendent compliquée l'implication des populations riveraines. L'installation des CLPA ne correspond pas toujours au découpage administratif ou aux poids de centres d'influences locaux. Des villages actifs dans la pêche sont laissés en rade. L'approche de la pêche maritime et de la pêche continentale reste conflictuelle et la prérogative des collectivités locales mal définie. Les cinq fédérations et leur structure faïtière ne sont pas toujours bien ancrées à la base mais ont déjà provoqué la disparition des Unions locales et leurs mutuelles, laissant ainsi un vide.

#### **AXE 4 : L'éducation à l'environnement mangrovien**

En début 2005 la nécessité de disposer d'un support fort pour conscientiser d'avantage les populations riveraines à la sauvegarde des zones humides devenait criante. Il fut décidé d'impliquer les enfants à travers les écoles publiques élémentaires des villages déjà ciblés par le programme. Les enfants sont en contact direct avec leurs parents, nos groupes cibles. L'éducation environnementale permet de toucher une nouvelle catégorie de cibles, mais vise une synergie entre enfants et adultes. Une stratégie fut alors élaborée et le trajet d'application défini : un plateau de compétences formule un module d'éducation à l'environnement mangrovien pour écoles élémentaires. Ce module est alors présenté à l'Inspection d'Académie pour être intégrée dans le curriculum des écoles.

L'objet des ateliers du plateau de compétence n'était pas de réinventer les travaux sur l'éducation environnementale mais juste de faire un cadrage avec les démarches existantes.

Ce programme a tout de même certaines spécificités :

- les écoles sont choisies dans des villages où se déroulent des activités de gestion et de sensibilisation liées à la mangrove avec les adultes (ostréiculture, pisciculture, pêche)
- l'éducation environnementale est centrée sur un thème : la mangrove
- toutes les écoles exécutent un programme d'activités uniformes ; toutefois, chacune se garde la liberté d'en ajouter selon ses capacités et spécificités
- une journée de synergie école - milieu clôt chaque année d'activités (Journée régionale, Journée villageoise, etc.)
- Tous les niveaux de chaque école sont concernés (du C.I. au C.M.2)

## **Les activités réalisées.**

### **Année scolaire 2005-5006**

Après adoption du module, un programme d'activités environnementales a été élaboré de concert avec les inspecteurs d'académie, départementaux, les directeurs et enseignants des écoles concernées :

- intégration du thème dans le système d'apprentissage
- visites de sites
- collection de spécimens ramassés pendant les visites de sites
- fabrication d'herbiers dans chaque école
- concours de dessins sur le thème « papa/maman dans la mangrove » impliquant tous les niveaux existant dans chaque école
- organisation d'une journée régionale de la mangrove

Quatorze (14) écoles ont exécuté ce programme, soient 5 000 élèves, 107 enseignants et une dizaine d'inspecteurs.

Un mode de suivi est effectué à différents niveaux par :

- les directeurs d'école de façon continue
- les inspecteurs départementaux : trois (3) visites par école
- les inspecteurs d'académie en compagnie de IDEE Casamance : deux (2) visites par école

Ce dispositif permet une bonne circulation de l'information et une correction rapide des lacunes.

La sélection des meilleurs dessins s'est faite selon des critères définis par l'Inspection d'académie. Elle s'opère au niveau de la classe par chaque enseignant et de l'école par l'équipe pédagogique. Des Professeurs d'éducation artistique effectuent les sélections au niveau départemental et régional.

Les animateurs de IDEE Casamance, plus proches des villages concernés, appuient les enseignants à trouver des réponses aux questions difficiles et autres problématiques. Le cas échéant, le bureau de IDEE Casamance se charge de les trouver.

### **Les résultats**

Ils peuvent se mesurer à plusieurs niveaux. D'abord, il faut noter l'enthousiasme de tout le milieu éducatif qui s'est traduit par un suivi et une exécution à la lettre du programme.

La Journée régionale de la mangrove organisée le 02 juin à Oussouye, a permis aux écoles de présenter au grand public la qualité de leur travail.

L'intérêt du programme se note également par la participation dans la préparation et la commémoration de cette Journée d'autres intervenants :

- le Conseil Régional de Ziguinchor s'est approprié le concept de Journée Régionale de la Mangrove en l'institutionnalisant par son inscription dans l'agenda environnemental de la région
- les trois communautés rurales et les deux rois du département d'Oussouye ont soutenu son organisation en contribuant à la sensibilisation des populations
- Wetlands International et WWF/WAMER ont apporté un appui financier, de la documentation et se sont fait représenter respectivement par leur directeur – adjoint et leur chargé de programme

- le Lycée, le Collège et les autres écoles non ciblées de la Commune d'Oussouye
- un Ministre de la République, professeur d'Université et natif de la région a fait volontairement une grande communication sur le thème
- le Maire d'Oussouye et ses collaborateurs très dynamiques dans le comité local d'organisation
- les artistes du milieu inspirés par le thème : folklore, poésie, rap, poésie musicale
- tous les organes de presse nationaux (radios et journaux) représentés dans la région et les radios communautaires
- l'administration et ses services techniques
- les populations anonymes venues en masse

Enfin, l'inspection d'Académie de Ziguinchor a présenté ce programme au Séminaire national sur le Curriculum de l'Education de Base (CEB) tenu en fin Juin 2006 à Thiès, comme programme transversal à y intégrer. Cela fut approuvé.

#### **Année scolaire 2006-2007**

L'évaluation de la première année effectuée avec le partenaire qui est l'Inspection d'académie (Ia), a abouti à la conclusion unanime de succès. Cela a motivé la reconduction du programme pour la présente année scolaire. Cependant, quelques améliorations et évolutions y sont effectuées :

- Une plus grande responsabilisation de l'Ia qui pilote le programme et gère le budget. IDEE Casamance a mis à sa disposition une conseillère pédagogique expatriée qui l'accompagne notamment dans le suivi ;
- La mise à la disposition des enseignants de plusieurs fiches pédagogiques et de documentation pertinente ;
- L'organisation de Journée villageoise de la mangrove par chaque école dans son lieu d'implantation, en remplacement de la journée régionale devenue l'affaire du Conseil Régional. La journée villageoise a le mérite d'une synergie école - milieu de proximité.

Le programme étant en cours d'exécution, il est prématuré de préjuger des résultats. Les premières missions de suivi effectuées dans les départements de Ziguinchor et Oussouye, soit dans sept (7) écoles, ont permis de constater une progression satisfaisante.

## ANNEXE

### L'information et la documentation

#### Le site Internet

Pour stimuler l'accumulation d'information sur les zones humides, son fonctionnement, son rôle, sa biodiversité et ses populations

IDEE Casamance a créé le site [www.ideecasamance.org](http://www.ideecasamance.org)

conception/webmaster : John Lucas Eichelsheim

#### Stratégie de Communication environnementale

La sensibilisation environnementale a été au centre de toutes les activités. Les activités de terrain ont toujours servi de cadre pour discuter, échanger, informer et conscientiser sur l'importance des zones humides.

Différents médiums ont été judicieusement mis à contribution. On peut noter d'abord les médias. La démarche a consisté d'abord à les sensibiliser sur l'importance des zones humides et le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'information du grand public. Des rencontres ont été effectuées dans ce sens et de la documentation mise à leur disposition. Leur prise en compte dans les séminaires de formation a contribué à leur maîtrise du thème. Des relations séculaires ont fini par s'installer entre la presse et IDEE Casamance. L'intérêt des médias s'est traduit par leur présence en masse à tous les grands événements sur l'environnement en général et sur les zones humides en particulier qu'ils ont couvert et largement diffusés :

- la formation des enseignants et directeurs pour le lancement de l'éducation à l'environnement mangrovien
- l'installation du premier bureau régional du CONIPAS à Ziguinchor
- visite d'échange entre pisciculteurs
- reboisement de mangrove à Adéane et Bhanghana
- journée régionale de mangrove
- journée mondiale des zones humides à Ziguinchor

Des émissions hebdomadaires sur l'environnement sont organisées conjointement avec Océanium sur SUD FM.

Des bulletins d'information sur les fédérations de pêche sont passés sur Chaîne 4/RTS.

Des émissions hebdomadaires interactives d'une heure chacune sont diffusées sur Chaîne 4/RTS relativement à la pêche artisanale en Casamance, l'organisation de ces acteurs et la relation avec les zones humides.

La journée régionale de mangrove était couverte par SUD FM, radio Dunya, Chaîne 4/RTS et la radio communautaire de Oussouye et celle de Ziguinchor.

La journée mondiale des zones humides organisée à Ziguinchor est suivie par la Chaîne 4/RTS et par la RTS nationale.

Plusieurs interviews et articles de journaux ont été publiés. On assiste de plus en plus à l'existence d'émissions ayant un rapport avec les zones humides dans les grilles de programme de toutes les radios de Ziguinchor.

D'autres médiums comme les affiches et les banderoles ont été largement utilisés.

Enfin, pour la première fois, les Communicateurs traditionnels ont été impliqués dans la sensibilisation de proximité du grand public, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides 2007, dans les marchés et les lieux de débarquement de la ville de Ziguinchor.

### Les rapports et études produites par ou sous égide de IDEE Casamance

Titre/Sujet	Auteur	Année
PV réunion noyau Occupation Sol Mangrovien 2X	IDEE Casamance	2004
PV réunion noyau Repos Biologique Crevette 3X	IDEE Casamance	2004
Projet pour European Space Agency ESA/TIGER	IDEE Casamance	2004
Etude topographique du bassin de Enéguène à Bandial sur son impact contre l'intrusion saline des rizières	BIAC	2004
Consultation d'un expert piscicole des Pays-Bas	Nefisco Foundation	2004
Inventaire des structures de micro crédit	Sana Thioune	2004
Calendrier avec images de mangrove	IDEE Casamance	2004
Inventaire exhaustif des engins de pêche crevette	SRPS	2004
Etude culturelle et socio-économique sur les terroirs villageois de Elana et de Djivente	CIDS	2004
Rapport de la visite d'échange au Sine Saloum	Conseil Régional	2004
Consultation programme PUM – C. van der Meijden	PUM 30736 SG	2004
Rapport de mission à Pretoria ESA/TIGER programme	IDEE Casamance	2004
Inventaire des organisations de la pêche	Senagrosol	2004
Analyse des données de débarquement 1998-2004	IDEE Casamance	2004
Etude sur la crevette en Casamance	IRD/CRODT	2004
Etude sur la pêche et ses aires de conflits	IDEE Casamance	2004
Etude sur l'aspect de l'acidité des bassins piscicoles	Sara Eeman, MSc	2004
Projet de lutte contre l'intrusion saline à Bandial	Sara Eeman, MSc	2004
Rapport de mission : comment améliorer les bassins traditionnels en Casamance	ISRA/CRODT	2004
Module d'éducation à l'environnement mangrovien	Galadio Touré/IA	2005
Stabilisation biologique des digues	Ass. ARBRES	2005
Rapport réunion des acteurs de la pêche	GIPAC	2005
Concours de dessin des élèves de l'école élémentaire	MAP/USA	2005
Suivi d'un élevage piscicole ménager de Clarias gariepinus	IDEE Casamance	2005
Vade-mecum de l'huître Crassostrea gasar	IDEE Casamance	2005

Rapport visite d'échange Sine Saloum	IDEE Casamance	2005
La mise en place des comités villageois de vigilance	GIPAC	2005
L'écocertification de la crevette en Casamance	IDEE Casamance	2005
Vade-mecum de l'exploitation des bassins piscicoles traditionnels en Casamance	IDEE Casamance	2005
Brochure sur la pêche amplifiée	IDEE Casamance	2005
Appui juridique aux acteurs de la pêche	M.A. Fall juriste	2005
Rapport de mission de d'un expert conchyliologue	MARINX, Pays-Bas	2005
Rapport de stage sur la crevette Casamançaise	Richard Dacosta	2005
Brochure d'information du programme 2004/2005	IDEE Casamance	2005
Les marais à mangroves : une introduction	IDEE Casamance	2005
Le littoral Casamançais : une biosphère MAB-UNESCO	IDEE Casamance/ Conseil Régional	2006
Journée régionale de mangrove, prélude et fin	IDEE Casamance	2006
Bilan de l'éducation à l'environnement mangrovien	Inspection d'Académie	2006
Appui au reboisement de mangroves en Casamance	WAAME	2006
Les Conseils Locaux de la Pêche Artisanale (CLPA)	IDEE Casamance	2006
La décentralisation et les CLPA	IDEE Casamance	2006
Stratégie d'éducation à l'environnement mangrovien	IA/IDEE Casamance	2006
Rapport de synthèse de la pêche artisanale en Casamance	IDEE Casamance	2006
Inventaire des acteurs de la pêche des 09 CLPA	IDEE Casamance	2006
Stratégie adaptée de l'éducation à l'environnement	IDEE Casamance	2006
Mangrovewiki : site Internet d'une CESP virtuelle	IDEE Casamance	2006
Brochure d'information des activités 2003/2006	IDEE Casamance	2006
Cadre pour émissions radio sur l'environnement	IDEE Casamance	2006
Centre d'Education aux Mangroves et à l'Environnement en Casamance	IDEE Casamance	2006
La gestion participative des entours du Parc National de la Base Casamance PNBC	IDEE Casamance/ Parcs Nationaux	2006
Salinity in the Casamance estuary, MSc project	TU-Delft	2006
Un code de conduite respecté : résultat d'une approche de citoyenneté participative	IDEE Casamance	2006
Exploitation communautaire et responsable des ressources halieutiques des zones humides en Casamance	IDEE Casamance	2006
Journée mondiale des zones humides à Ziguinchor	IDEE Casamance	2007